HERVÉ MAUREY

«Déserts médicaux : les mesures annoncées ne règleront rien»

13/10/2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour Hervé Maurey (UC – Eure), président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat, « le plan annoncé ce matin par le Premier ministre et la ministre de la santé pour renforcer l'accès territorial aux soins n'est clairement pas à la hauteur des enjeux ».

Si quelques avancées figurent dans ce plan, par exemple pour favoriser le recours à la télémédecine ou augmenter le nombre de maisons de santé pluridisciplinaires, rien n'est en revanche prévu pour réformer les études de médecine ou réguler l'installation des médecins.

Seules des mesures à caractère incitatif sont une fois de plus envisagées : les étudiants en médecine sont simplement incités à réaliser des stages auprès des médecins libéraux et l'« exercice partagé » entre l'hôpital et un cabinet médical situé dans un « désert médical » ne sera organisé que pour 300 jeunes médecins volontaires.

Cela ne résoudra en rien les difficultés croissantes d'accès aux soins auxquelles sont confrontés quotidiennement nos concitoyens dans des zones du territoire toujours plus étendues.

La commission de l'aménagement du territoire et du développement durable redit sa conviction que seules des mesures de régulation permettront d'enrayer l'aggravation des déserts médicaux. Il faut en particulier désormais freiner l'installation de médecins dans les zones sur-dotées et avoir une vision qui fasse prévaloir l'intérêt des populations et des territoires sur tous les autres intérêts notamment corporatistes.

Communiqué de presse de la Commission de l'Aménagement du territoire et du développement durable

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC